

Marchés



Néovacs vise 10 M€ via un placement privé

Un peu plus d'un an après son introduction sur Alternext Paris (1), la biotech parisienne Néovacs (Alternext : ALNEV) revient devant les investisseurs avec un projet d'augmentation de capital de 10 M€. Une nouvelle peu surprenante au vu des fondamentaux de la firme, de ses besoins en cash et de la demi-teinte de son IPO conclue l'an dernier. « *N'ayant pu lever les 20 M€ escomptés lors de notre cotation, nous avons démarré notre vie boursière avec 11 M€. En prenant en compte les augmentations de capital réalisées entre avril et mai dernier auprès de DebiolInnovation, Truffle Capital et OTC Asset Management, nos capitaux propres s'établissent pro forma aux alentours de 5 300 K€, ce qui nous permettra de tenir jusqu'à la fin 2011 environ* », nous a confié Guy-Charles Fanneau de la Horie, directeur général de Néovacs. « *Dans le contexte financier actuel, relativement incertain et tendu en Europe, nous avons préféré anticiper la transaction avant l'été pour limiter les risques.* » Initiée le 7 juin sous la forme d'un placement privé avec suppression du droit préférentiel de souscription, l'opération sera réalisée via la construction d'un livre d'ordres ouvert aux investisseurs qualifiés. Au total, un maximum de 2 357 247 actions, représentant 17,4 % du capital brut pre-money, seront émises à un prix indicatif compris entre 4 € et 4,40 €. Ce montant représente un discount important par rapport au cours qui atteignait 5,20 € la veille du lancement de la levée. Cette proposition dilutive n'a pas séduit les investisseurs qui ont immédiatement réagi en faisant chuter le titre de plus de 11 % à 4,6 € sur la journée.

Deux phases II en cours

Les fonds levés permettront à Néovacs de poursuivre le développement de ses deux candidats-médicaments phares, sur lesquels elle a décidé de se focaliser pour les mois à venir. Cela concernera dans un premier temps la finalisation de l'étude de phase I/II dans le lupus avec l'IFN α -Kinoïde. Une cohorte de patients est encore en cours d'évaluation pour quelques semaines, avec l'objectif de recevoir des données préliminaires dès juillet, et finales en septembre. Dans un second temps, l'équipe de direction souhaite finaliser ses deux phases II avec le TNF-Kinoïde dans le traitement des maladies auto-immunes médiées par le TNF, comme la polyarthrite rhumatoïde (PR) et la maladie de Crohn. D'ici à la fin de l'année, Néovacs devrait publier les résultats finaux de ces deux tests qui seront très importants pour l'avenir de la firme. En fonction de leur teneur, la société sera en effet en mesure d'attirer des partenaires de plus ou moins grande renommée, pour signer une alliance de codéveloppement sur ses phases III à venir. « *Compte tenu de l'approche Kinoïde de l'entreprise, qui présente une vraie rupture par rapport aux technologies concurrentes, développées notamment par Abbott ou Pfizer, en offrant aux patients un profil d'efficacité/risque plus important et en annulant les phénomènes d'échappement aux traitements au bout de quelques mois d'utilisation, Néovacs devrait susciter de l'intérêt sur son pipeline dans les mois à venir* », commente Arsène Guekam, analyste chez CM-CIC, qui mise de son côté sur une transaction dès le premier semestre de l'an prochain. Un timing qui serait idéal pour décharger un peu les finances de la firme, sollicitées de manière très forte à l'orée de la preuve de concept clinique.

Un PARTENARIAT en 2012 ?

NÉOVACS

PARTENAIRES

Banque

- Banque NSM Entreprises, Germain Pouillard

Conseiller juridique, affaires courantes

- Cabinet Rawlings Giles LLP, Jean-Luc Elhoueiss

Conseil juridique, brevet – PI

- Cabinet Harlé et Phélip, M. Claude Jupin – Paris
- Cabinet Becker et Associés, Philippe Becker
- Cabinet ICOSA, Caroline de Mareüil-Villette – Paris

Commissaire aux comptes

- PriceWaterhouseCoopers, Pierre Riou

Expert-comptable

- Exponens, David Dana et Jacqueline Wolfovski

Conseil en relations presse, communication

- ctifin, Nicolas Meunier
- MS&L, Audrey Saluzzo

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

Partenariats

- La société souhaite trouver un partenaire de codéveloppement pour prendre en charge la phase III de son TNF-Kinoïde dans le

traitement de la polyarthrite rhumatoïde (PR) et de la maladie de Crohn.

Financement

- Néovacs souhaite lever 10 M€ dans le cadre d'un placement privé en cours.

REGARDS CROISÉS SUR LA SOCIÉTÉ

Arsène Guekam, analyste chez CM-CIC

« Néovacs a développé une technologie de rupture sur des marchés importants et en croissance, qui dépassent en cumulé les 30 milliards de dollars par an. Les anti-TNF ont aujourd'hui la capacité de répondre à des besoins thérapeutiques forts, peu ou pas satisfaits par les composés actuellement sur le marché. L'atout du pipeline de Néovacs réside dans son rapport efficacité/ effets secondaires très intéressant, et dans le fait qu'il n'est pas sujet au phénomène d'échappement aux traitements, emblématique des médicaments utilisés en routine dans ce domaine. Au bout de 12 à 18 mois de prise, une partie des patients, en effet, ne répond plus aux traitements. L'entreprise va désormais devoir confirmer ses résultats scientifiques avec les données de phases II pour son premier produit qui sont attendues d'ici à la fin de l'année. Elles ouvriront les négociations en vue d'un accord de partenariat qui pourrait dans l'idéal être signé dès le premier semestre 2012. »

(1) - Lire « IPO : Neovacs en pole position française » dans le n° 455 de Bf du 22/03/2010

Juliette Lemaigen - jlemaigen@biotech-finances.com

© Bf n°510 du 13/06/2011

Entreprises citées :

- ▶ Neovacs
- ▶ OTC Asset Management
- ▶ Alternext
- ▶ CM-CIC Capital
- ▶ Truffle Capital
- ▶ Debio Innovation

Acteurs :

- ▶ Guy-Charles FANNEAU DE LA HORIE
- ▶ Arsène Guekam